



Parc national Banff parcs.canada.gc.ca

Guide des excursions hivernales Secteur de Lake Louise



Parcs Canada

Parcs Canada

Canada

© Banff Lake Louise Tourism / Paul Zibza

L'HIVER, LA SAISON DE L'OR BLANC...

Bienvenue dans le parc national Banff, le premier parc national du Canada! Que vous soyez à la recherche d'une aventure en famille ou d'une escapade relaxante, le meilleur moyen de découvrir ce magnifique paysage de montagne consiste à vous y promener à pied. Chaussez vos bottes, faites vos skis ou mettez vos raquettes et profitez de nos nombreuses possibilités d'excursions hivernales.



© C. Douce

SAISON

Même s'il peut neiger en toute saison dans le parc national Banff, la période optimale pour le ski et la raquette s'étend de la mi-novembre au début d'avril. Les secteurs de faible altitude peuvent se prêter à la randonnée pédestre à longueur d'année.

SKI DE FOND

Les pistes de ski de fond sont damées régulièrement, surtout après une chute de neige. Le degré de difficulté (novice, facile, modéré, difficile et très difficile) est attribué en fonction de la largeur de la piste et du type de terrain. Consultez la légende de la carte pour connaître la cote attribuée, puisque certaines pistes renferment des tronçons de difficulté variable. Le degré de difficulté véritable peut varier d'une journée à l'autre, selon les conditions d'enneigement.

RANDONNÉE ET RAQUETTE

La plupart des pistes de raquette et des sentiers de randonnée décrits dans le présent guide suivent les sentiers de randonnée estivaux. Ils ne sont ni damés ni entretenus pendant les mois d'hiver et peuvent donc être glissants.

Le temps peut changer rapidement et de façon très marquée dans le parc national Banff. Soyez prêt à adapter votre activité en fonction des conditions. En règle générale, les pistes couvertes de neige fraîche conviennent mieux à la raquette. Si la couche de neige date d'un certain temps et qu'elle est tassée, le sentier se prêtera davantage à la randonnée pédestre.

Pour vous renseigner sur des sentiers ou des pistes qui ne figurent pas dans le présent guide, adressez-vous à un comptoir de renseignements de Parcs Canada; le personnel se fera un plaisir de vous aider à planifier votre excursion.

Ski de fond

À LAKE LOUISE (carte A)

- 1** **1** **Route du Lac-Moraine**

15,6 km aller-retour, gain d'altitude de 250 m. Trace double avec voie de patinage

Cette piste, qui décrit une ascension continue, comporte des tronçons légèrement ondulés et de véritables pentes. Elle est tracée jusqu'à un belvédère donnant sur la vallée des lacs Consolation et les Dix Pics. Au-delà du belvédère, la route traverse d'importants couloirs d'avalanche.

- 2** **2** **Fairview**

4,6 km aller seulement, gain d'altitude de 60 m. Trace simple

Cette belle piste traverse des clairières et des bois enneigés. Il est également possible de faire une boucle de 7,5 km (gain d'altitude total de 160 m) en empruntant le sentier Fairview, la route du Lac-Moraine et le sentier Tramline. Direction recommandée : Sens contraire des aiguilles d'une montre.

- 3** **Tramline**

4,8 km aller seulement, gain d'altitude de 195 m. Trace double

Cette piste, qui relie le fond de la vallée au lac Louise, décrit une pente constante de 3% sur l'ancien tracé du tramway, qui faisait jadis la navette entre la gare et le Chateau Lake Louise.

- 4** **4** **Boucle du Lac-Louise**

Boucle de 4,1 km, gain d'altitude de 15 m. Trace double

Cette boucle vous fait traverser la surface gelée du lac Louise avant de suivre un amusant parcours vallonné dans la forêt pour le retour, à 100 m en amont du sentier de marche qui longe le lac. Empruntez le tronçon de raccordement du sentier Fairview et du lac Louise pour skier directement du terrain de stationnement jusqu'au lac. La piste cesse d'être tracée à l'autre extrémité du lac, là où le sentier traverse d'importants couloirs d'avalanche en remontant la vallée.

- 5** **5** **Tronçon supérieur du sentier Telemark**

1,4 km aller seulement, perte d'altitude de 65 m. Trace double

Cette piste comporte plusieurs pentes raides et exigeantes sur le plan technique. Si vous les trouvez trop imposantes, vous pouvez les éviter en empruntant la piste de contournement « à flanc de colline ». Commencez votre excursion devant le Chateau Lake Louise comme si vous alliez au lac Agnes, puis tournez à droite sur le sentier n° 5. En amont du grand hôtel, amorcez une descente abrupte jusqu'au sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et empruntez le tronçon inférieur du sentier Telemark.

- 6** **6** **Ligne de partage des eaux ou « ancienne route 1A »**

20 km aller-retour, perte d'altitude de 60 m. Trace double avec voie de patinage

Bien qu'elle traverse du terrain essentiellement plat, cette piste décrit une légère pente descendante. Elle vous mène à la ligne de partage des eaux au km 7 – la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. D'ici, vous pouvez poursuivre votre route sur 3,5 km pour gagner le stationnement du lac O'Hara, dans le parc national Yoho (tronçon damé de façon irrégulière).

- 7** **7** **Peyto**

2,2 km aller seulement, perte d'altitude de 45 m. Trace double

Le point de départ se trouve dans le stationnement supérieur de l'hôtel Deer Lodge. Cette piste vous permet de rejoindre le sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et le tronçon inférieur du sentier Telemark en descendant plus graduellement que ne le fait le sentier n° 5.

- 8** **Tronçon inférieur du sentier Telemark**

4 km aller seulement, perte d'altitude de 110 m. Trace double
Garez-vous au point de départ du sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux, parcourez 700 m, puis tournez à droite au panneau du sentier n° 8. Après 4 km sur une piste sinueuse, regagnez le sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et prenez la gauche pour retourner à votre véhicule.

- 9** **9** **Boucle de la Rivière-Bow**

Boucle de 6,6 km ou variantes plus courtes, aucun gain d'altitude. Trace simple

Cette piste presque sans dénivelé suit la rivière. Garez votre voiture près du restaurant Station ou au-delà du poste d'accueil du camping ou empruntez le sentier de raccordement de l'hôtel Post ou du centre commercial Samson. Cette piste convient à des usages multiples.

- 10** **Boucle du camping**

Boucle extérieure de 2,2 km, gain d'altitude de 15 m. Trace double avec voie de patinage

Cette boucle traverse le camping et en fait le tour sur du terrain peu escarpé. Pour accéder au point de départ, garez-vous derrière le poste d'accueil du camping.

- 11** **Lotissement urbain**

0,7 km aller seulement, aucun gain d'altitude. Trace double

Cette piste courte vous donne accès à l'extrémité nord-ouest de Village Road, près de tous les hôtels du village.

- 20** **Boucle Pipestone**

Boucle de 13,3 km, gain d'altitude de 190 m. Trace simple

Faites attention à quelques virages serrés et soyez prudents sur les côtes. Direction recommandée pour la boucle extérieure : Sens contraire des aiguilles d'une montre.

- 21** **Hector**

3 km aller seulement, gain d'altitude de 95 m. Trace simple

Cette piste vous offre des vues superbes à une clairière aménagée pour la protection-incendie et dans le secteur tranquille de l'étang Pipestone.

- 22** **Drummond**

2,7 km aller seulement, perte d'altitude de 24 m. Trace simple

Si vous avez besoin d'un moment de détente, cette piste est la seule qui présente peu de dénivelé dans le secteur Pipestone.

- 23** **Merlin**

2,3 km aller seulement, gain d'altitude de 55 m. Trace simple

Guettez les vieilles cabanes en rondins des pionniers sur ce tronçon du sentier Pipestone.

EN BORDURE DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW (carte C)

- 12** **Du ruisseau Baker au camping du Mont-Protection**

3,5 km aller seulement, aucun gain d'altitude. Trace simple

Cette piste (qui porte le n° 2 sur place) court parallèlement à la promenade et débute en face de l'établissement Baker Creek Chalets.

- 12a** **Du camping du Mont-Protection au belvédère du mont Castle**

6,4 km aller seulement, gain d'altitude de 15 m. Trace simple

Cette nouvelle piste tracée à une seule voie relie deux pistes de ski de fond sur la promenade de la Vallée de-la-Bow. Parcourez-la pour voir sous un autre angle la route originale du parc national Banff.

- 13** **Castle Junction**

8,7 km de sentiers, gain d'altitude de 31 m. Trace simple

La piste va du belvédère du mont Castle à l'échangeur Castle Junction. À l'intersection, une série de pistes interrellées à une seule voie serpentent à travers une forêt d'épinettes.

Randonnée et raquette

PRÈS DE LAKE LOUISE (carte A)

- 14** **Bord du lac Louise**

4 km aller-retour, aucun gain d'altitude.

Ce sentier, qui débute devant le Chateau Lake Louise, vous donne accès à des panoramas classiques et, à l'extrémité du lac, à des chutes gelées de 100 m de hauteur.

- 15** **Belvédère Fairview**

2 km aller-retour, gain d'altitude de 100 m.

Ce sentier abrupt se termine à un belvédère donnant sur le complexe historique du Chateau Lake Louise. Commencez votre excursion en face du lac, au rocher commémorant le site du patrimoine mondial. Prenez la gauche et suivez les panneaux indiquant le belvédère Fairview. Mise en garde : Empruntez le même chemin pour le retour; la boucle n'est pas sécuritaire en hiver à cause du risque d'avalanche.

- 16** **Ruisseau Louise**

5,6 km aller-retour, gain d'altitude de 195 m.

Il s'agit de l'option la plus intéressante pour les piétons qui veulent se rendre du village jusqu'au lac. Du centre commercial Samson, suivez Lake Louise Drive jusqu'au pont de la rivière Bow. Traversez la rue et cherchez le point de départ du sentier, du côté aval (sud) du pont.

- 17** **Du sentier « du Haut-Plateau » jusqu'au ruisseau Paradise**

9 km aller-retour, gain d'altitude de 60 m.

Il s'agit d'une excellente option pour la raquette. Empruntez d'abord le sentier du Belvédère-Fairview. À l'intersection menant au belvédère, parcourez 40 m de plus sur le sentier principal, puis bifurquez à gauche au panneau indiquant la piste équestre.

Risque d'avalanche : Terrain classé simple (cote 1) – Après 1 km, le sentier traverse la zone de dépôt d'un couloir où les avalanches sont rares.

- 18** **Lac Mirror, par le sentier de randonnée du Lac-Agnes**

5,4 km aller-retour, gain d'altitude de 295 m.

Du Chateau Lake Louise, suivez le sentier principal du Lac-Agnes qui traverse la forêt. À partir d'ici, certains tronçons de ce sentier se trouvent dans du terrain avalancheux.

Risque d'avalanche : Au-delà du lac Mirror, le sentier traverse un terrain exigeant (cote 2), selon l'Échelle d'exposition en terrain avalancheux. Pour vous aventurer plus loin, il vous faut une formation en sécurité avalanche et de l'équipement spécialisé.

- 19** **Lac Taylor** *(carte C)*

12,6 km aller-retour, gain d'altitude de 585 m.

Ce trajet difficile se termine dans une magnifique vallée suspendue en aval du mont Bell. Commencez votre excursion dans le stationnement qui se trouve à 18 km à l'est de Lake Louise ou à 8 km à l'ouest de Castle Junction sur la Transcanadienne. Mise en garde : Les sentiers de raccordement qui mènent au lac O'Brien ou au chaînon Panorama traversent une zone avalancheuse.

- 26** **Boucle Laggan's**

Boucle de 1 km, gain d'altitude de 50 m.

Le point de départ se trouve le long du sentier du Lac-Mirror, à environ 60 m à la droite. Du côté ensoleillé du lac Louise, tout en gagnant de l'altitude le long des « terrasses » du mont Little Beehive, explorez une forêt subalpine mature dans un cadre tranquille et serein.

SECTEUR DU SOMMET BOW, EN BORDURE DE LA PROMENADE DES GLACIERS (ROUTE 93 NORD) (carte B)

- 24** **Belvédère du Lac-Peyto**

1,5 km aller-retour, gain d'altitude de 25 m.

Le terrain de stationnement vous donne accès à deux boucles. Pour vous rendre jusqu'au belvédère, empruntez soit la route supérieure non déneigée, soit le sentier non officiel qui débute à l'extrémité nord du stationnement. Depuis le belvédère, une deuxième boucle traverse une forêt parsemée de clairières.

- 25** **Prés du lac Bow**

8 km aller-retour, gain d'altitude de 80 m.

Garez-vous près du complexe NumTiJah Lodge. Depuis le stationnement, parcourez une distance d'environ 150 m au-delà de l'hôtel, puis tournez vers le nord sur l'ancienne piste équestre qui mène aux prés. Le tracé est difficile à repérer lorsque la piste est enneigée. Attendez-vous à devoir trouver votre propre parcours et à ouvrir la trace.



© Banff Lake Louise Tourism



Lac Louise

Vous êtes dans un endroit spécial

SÉCURITÉ

Vous êtes responsable de votre sécurité. Les activités récréatives en plein air comportent toujours des dangers, surtout en hiver. Soyez préparé. Même de courtes excursions aux environs de Lake Louise pourraient avoir de graves conséquences. Réduisez les risques en planifiant bien vos déplacements.

- Communiquez avec le Centre d'accueil de Lake Louise pour connaître l'état des pistes, les prévisions météorologiques et la classification des pistes.

- Consultez le rapport sur l'état des sentiers en ligne à **pc.gc.ca/sentiers**. Le rapport est actualisé au fur et à mesure que les conditions changent. Il attribue une cote aux conditions générales et renferme des avertissements et des avis de fermeture. Les skieurs ont également accès à des renseignements à jour sur le damage.

- Étudiez les descriptions et les cartes des sentiers avant de partir en randonnée et choisissez toujours un sentier qui convient au membre le moins expérimenté de votre groupe.

- Confiez à quelqu'un les détails de votre itinéraire; dites-lui quand vous serez de retour et avec qui communiquer si vous manquez à l'appel.

- Tenez-vous prêt à affronter des urgences et un changement inattendu des conditions météorologiques.

AVALANCHES

Il n'est pas nécessaire de s'aventurer loin pour se retrouver en terrain avalancheux. Le risque d'avalanche est présent de novembre à la fin mai. Par endroits, les pistes hivernales désignées suivent les sentiers de randonnée estivaux, mais les destinations signalisées ne sont pas toutes sécuritaires pour les déplacements en hiver. Si vous comptez vous aventurer au-delà des pistes décrites dans la présente publication, vous pourriez vous retrouver en terrain avalancheux. Assurez-vous que vous possédez des connaissances, des techniques et de l'équipement de sauvetage appropriés pour circuler dans l'arrière-pays.

Pour obtenir des renseignements sur une piste que vous envisagez de parcourir, rendez-vous à un comptoir de renseignements de Parcs Canada et consultez les sites **pc.gc.ca/avalanche** et **avalanche.ca** (en anglais seulement) pour obtenir des cotes, des cartes et des outils de prévision.

ÉTIQUETTE SUR LES PISTES

- Évitez de marcher ou de faire de la raquette sur les pistes de ski. Tenez-vous plutôt sur le côté.

- À la montée, cédez le passage aux skieurs qui descendent.

- Restez à votre droite lorsque vous rencontrez des skieurs en sens inverse.

- Si vous prenez une pause ou si vous faites une chute, rangez-vous sur le côté de la piste le plus vite possible.

- Si vous doublez un autre skieur, criez « *La piste, s'il vous plaît* » et dépassez à gauche.

- Ne laissez aucune trace de votre passage. Rapportez tous vos déchets.

CHIENS

Si vous amenez votre chien en randonnée, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Vous devez tenir votre chien en laisse et en conserver la maîtrise en tout temps. Les chiens peuvent devenir une source de stress pour la faune. Certains animaux les confondent avec des prédateurs comme le loup ou le coyote.

- Ramassez les crottes de votre chien et déposez-les dans les poubelles fournies.

- Les chiens doivent rester sur le côté extérieur des pistes tracées et damées.

- Les chiens ne sont pas autorisés sur les pistes damées suivantes : (1) route du Lac-Moraine, (2) sentier Fairview, (3) sentier Tramline, (5) tronçon supérieur du sentier Telemark, (6) sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux, (7) sentier du Lac-Peyto, (8) tronçon inférieur du sentier Telemark.

Coordonnées

CENTRE D'ACCUEIL DE PARCS CANADA À LAKE LOUISE

201 Village Road, centre commercial Samson Mall, Lake Louise
Heures d'ouverture hivernales : De 9 h à 16 h 30, du jeudi au dimanche
403-522-3833
pc.gc.ca/banff

Prévisions météorologiques d'Environnement Canada :403-762-2088

Rapport sur les conditions routières en Alberta : 511 (en Alberta) ou 1-855-391-9743 (à l'extérieur de l'Alberta) (en anglais seulement)

Rapport sur les conditions routières en Colombie Britannique : 1-800-550-4997

Bulletins d'avalanche : avalanche.ca (en anglais seulement)

Attractions : Banff Lake Louise Tourism – 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

URGENCES

Composez le **911** (téléphone cellulaire)
Composez le **403-762-4506** (téléphone satellite)

Nota : Les téléphones cellulaires et satellite ne sont pas toujours fiables.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
Guide des excursions hivernales - secteur de Lake Louise.
No catalogue : R64-372/2015F
ISBN : 978-0-660-23323-9

Also available in English.

Ski de fond

Randonnée et raquette

À LAKE LOUISE

- 1** **1** **Route du Lac-Moraine (carte A)** 15,6 km aller-retour, gain d'altitude de 250 m. Trace double avec voie de patinage
- 2** **2** **Fairview (carte A)** 4,6 km aller seulement, gain d'altitude de 60 m. Trace simple
- 3** **3** **Tramline (carte A)** 4,8 km aller seulement, gain d'altitude de 195 m. Trace double
- 4** **4** **Boucle du Lac-Louise (carte A)** Boucle de 4,1 km, gain d'altitude de 15 m. Trace double
- 5** **5** **5** **Tronçon supérieur du sentier Telemark (carte A)** 1,4 km aller seulement, perte d'altitude de 65 m. Trace double
- 6** **6** **Ligne de partage des eaux ou « ancienne route 1A » (carte A)** 20 km aller-retour, perte d'altitude de 60 m. Trace double avec voie de patinage
- 7** **7** **Peyto (carte A)** 2,2 km aller seulement, perte d'altitude de 45 m. Trace double
- 8** **8** **Tronçon inférieur du sentier Telemark (carte A)** 4 km aller seulement, perte d'altitude de 110 m. Trace double
- 9** **9** **Boucle de la Rivière-Bow (carte A)** Boucle de 6,6 km ou variantes plus courtes, aucun gain d'altitude. Trace simple
- 10** **10** **Boucle du camping (carte A)** Boucle extérieure de 2,2 km, gain d'altitude de 15 m. Trace double avec voie de patinage
- 11** **11** **Lotissement urbain (carte A)** 0,7 km aller seulement, aucun gain d'altitude. Trace double
- 20** **20** **Boucle Pipestone (carte A)** Boucle de 13,3 km, gain d'altitude de 190 m. Trace simple
- 21** **21** **Hector (carte A)** 3 km aller seulement, gain d'altitude de 95 m. Trace simple
- 22** **22** **Drummond (carte A)** 2,7 km aller seulement, perte d'altitude de 24 m. Trace simple
- 23** **23** **Merlin (carte A)** 2,3 km aller seulement, gain d'altitude de 55 m. Trace simple

EN BORDURE DE LA PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW

- 12** **12** **Du ruisseau Baker au camping du Mont-Protection (carte C)** 3,5 km aller seulement, aucun gain d'altitude. Trace simple
- 12a** **12a** **Du camping du Mont-Protection au belvédère du mont Castle (map C)** 6,4 km aller seulement, gain d'altitude de 15 m. Trace simple
- 13** **13** **Castle Junction (carte C)** 8,7 km de sentiers, gain d'altitude de 31 m. Trace simple

PRÈS DE LAKE LOUISE

- 6** **6** **Bord du lac Louise (carte A)** 4 km aller-retour, aucun gain d'altitude.
- 6** **6** **Belvédère Fairview (carte A)** 2 km aller-retour, gain d'altitude de 100 m.
- 6** **6** **Ruisseau Louise (carte A)** 5,6 km aller-retour, gain d'altitude de 195 m.
- 6** **6** **Du sentier « du Haut-Plateau » jusqu'au ruisseau Paradise (carte A)** 9 km aller-retour, gain d'altitude de 60 m.
- 6** **6** **Lac Mirror, par le sentier de randonnée du Lac-Agnes (carte A)** 5,4 km aller-retour, gain d'altitude de 295 m.
- 6** **6** **Lac Taylor (carte C)** 12,6 km aller-retour, gain d'altitude de 585 m.
- 6** **6** **Boucle Laggan's (petit encart)** Boucle de 1 km, gain d'altitude de 50 m.

SECTEUR DU SOMMET BOW, EN BORDURE DE LA PROMENADE DES GLACIERS (ROUTE 93 NORD)

- 6** **6** **Belvédère du Lac-Peyto (carte B)** 1,5 km aller-retour, gain d'altitude de 25 m.
- 6** **6** **Près du lac Bow (carte B)** 8 km aller-retour, gain d'altitude de 80 m.

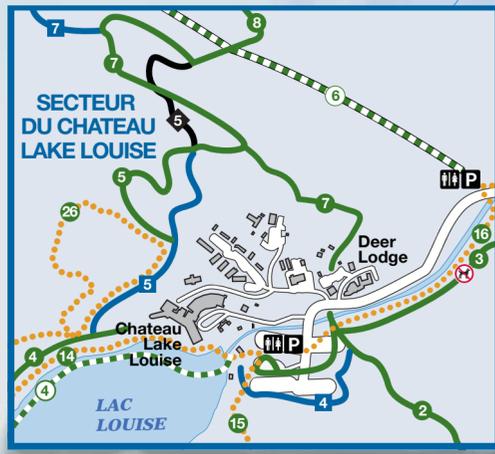
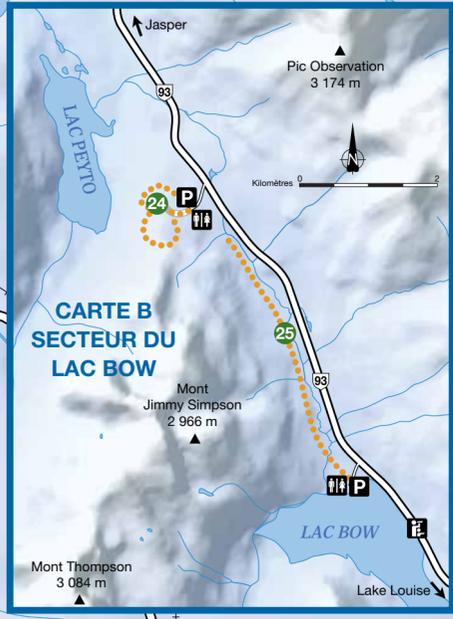
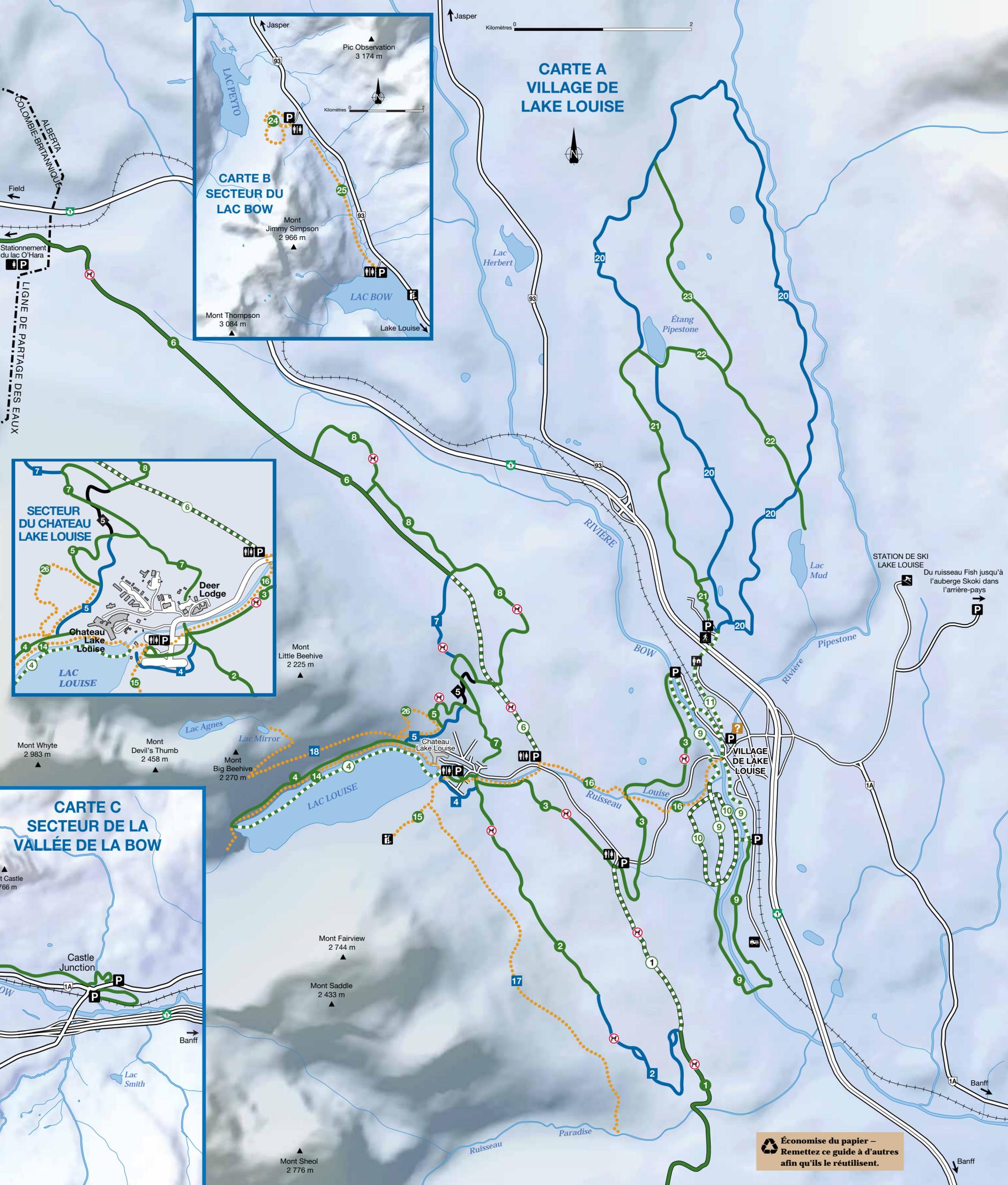
Légende

Pistes de ski de fond

- Pistes de ski novices
- Piste de ski et voie de patinage novices
- Pistes de ski faciles
- Piste de ski et voie de patinage faciles
- Pistes de ski difficiles
- Pistes de ski très difficiles

Sentiers de randonnée et pistes de raquette

- Centre d'accueil du parc
- Bureau des gardes
- Belvédère
- Passerelle pour piétons
- Station de ski alpin
- Terrain de caravaning
- Stationnement
- Toilettes/toilettes sèches
- Chiens interdits



Économise du papier – Remettez ce guide à d'autres afin qu'ils le réutilisent.